

Plaisir
Jeu
Esprit d'équipe
Fair-Play
Partage
Respect



Journal du 9 janvier 2026



District de la
Nièvre de
football

NIEVRE FOOTB@LL

Journal officiel du District de la Nièvre

ENSEMBLE, partageons la passion Football ! – Tél : 03.86.61.07.23



SOMMAIRE

Actualités

☞ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

☞ Accès [direct](#)

Classements et
désignations

☞ Disponibles en fin
de journal

NOS PARTENAIRES

Intermarché
HYPER
VARENNES-VAUZELLES

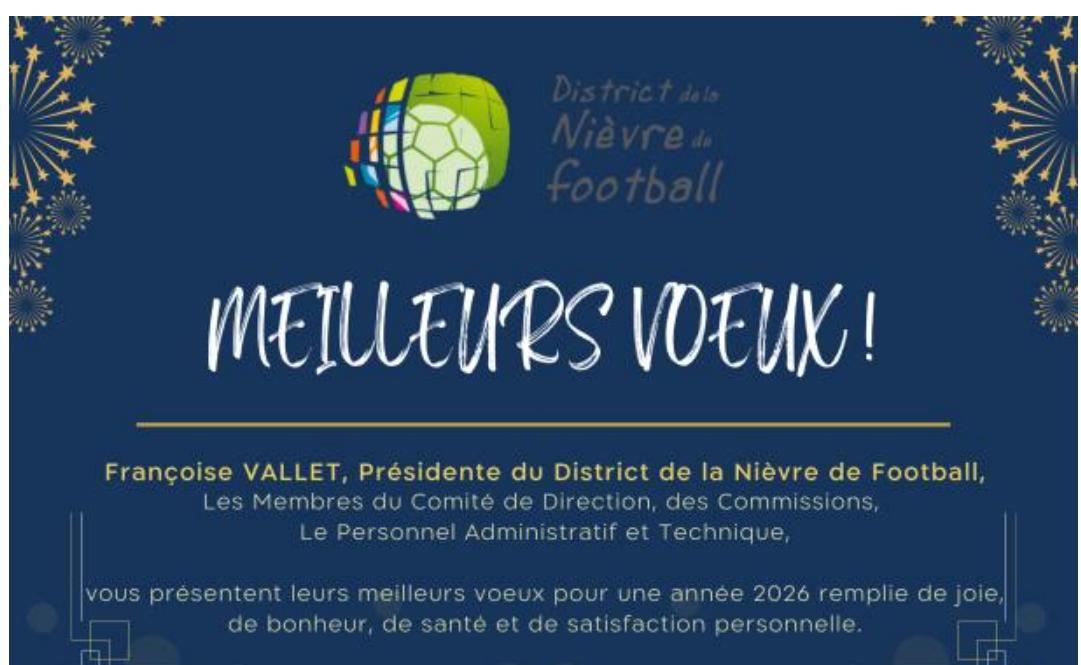


Volkswagen

SP COMM RT

NIÈVRE
le département

CA
CENTRE LOIRE



Bonne Année



À l'aube de cette nouvelle année, je tiens à adresser à tous les membres du Comité de Direction et des commissions, au personnel administratif et technique, aux dirigeantes et dirigeants, au corps arbitral, aux éducatrices et éducateurs, aux joueuses et joueurs du District de la Nièvre de Football, ainsi qu'à leurs familles et leurs proches, à nos partenaires institutionnels et privés, mes meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Que 2026 soit une année riche en émotions sportives et en réussites pour chacun d'entre vous.

À vous, joueurs et éducateurs, je vous encourage à respecter le fair-play, peu importe le résultat des matchs. N'oubliez jamais que le plus important est de prendre plaisir à jouer et à partager ces moments avec vos partenaires.

Le sport est avant tout une école de valeurs, et votre attitude sur le terrain est un exemple pour tous.

À vous, Président-e-s, dirigeant-e-s et bénévoles, qui consacrez tant de temps et d'énergie à faire vivre nos clubs, votre dévouement est admirable et mérite d'être reconnu. Merci de prendre ce temps précieux sur votre vie familiale pour contribuer au bien-être de nos jeunes joueurs et à la dynamisation de notre sport.

À vous arbitres, vous jouez un rôle crucial dans le bon déroulement de nos compétitions. Votre impartialité et votre professionnalisme sont essentiels au respect des règles et à la bonne ambiance des rencontres.

Je souhaite également remercier nos partenaires pour leur soutien indéfectible. Leur engagement est essentiel au développement de notre sport et à la réussite de nos projets.

Au-delà des performances sportives, je vous souhaite de cultiver l'esprit d'équipe, la solidarité et le fair-play qui font la noblesse du sport.

ENSEMBLE, partageons la passion FOOTBALL et faisons briller le football dans notre District !

Très bonne année à tous !

Françoise VALLET
Présidente

RAPPEL IMPORTANT

FIA organisée les 23, 24 et 25 Janvier 2026

Date limite d'inscription des candidats le 13 janvier 2026 via [ce lien](#)

(attention, la CDA n organisera cette FIA qu'à partir d'un nombre minimum de 6 candidats inscrits)

Conjointement à cette FIA, aura lieu une **formation d'arbitres de clubs** (places limitées selon le nombre de candidats FIA), qui se déroulera donc sur les 3 jours (23, 24 et 25 Janvier 2026).

Cette dernière aura un coût de 50 euros (repas des samedi et dimanche, sifflet, cartons ...).

Les candidats devront s'inscrire en envoyant un mail directement au District avant le 20 janvier 2026 (boîte officielle du club).

Un double Label pour le Club de l'AFGP58 !



Le mercredi 17 décembre 2025, le groupement de l'AFGP 58 emmené par sa Présidente Charlène PAUL a accueilli, dans les locaux de la salle des Fêtes de Pouges, les instances départementale et régionale pour l'obtention des 2 labels supérieurs prestigieux décernés par la FFF et le Crédit Agricole : le Label jeunes FFF niveau Excellence et le Label Ecole Féminine de Football « Argent » obtenus en 2025 pour une durée de 3 ans (ils avaient obtenu le label Espoir et Bronze en 2023).

C'est devant une salle comble composée de nombreux jeunes joueurs et joueuses, de parents, des présidents de chaque club seniors, de nombreux élus et du partenaire officiel le Crédit Agricole, que Charlène PAUL a ouvert les festivités avec un diaporama pour la présentation des diverses actions du club.

Françoise VALLET, Présidente du District de la Nièvre a félicité la belle évolution du club. Elle en a profité pour rappeler que ces labels ne sont pas simplement des reconnaissances mais le fruit d'un travail acharné, d'un engagement sans faille de l'équipe dirigeante ces 3 dernières années sous la houlette de Cyril VALLET.

Elle a souligné que l'obtention de ces 2 labels est au **degré supérieur** mais elle a mis en avant plus particulièrement **celui du label féminin avec un degré de prestige supérieur**, puisque le club reçoit le **label Argent, le seul de notre District**.

Cela témoigne non seulement de la **qualité de la formation**, mais aussi **de l'engagement à promouvoir le football féminin à tous les niveaux**. « *Vous êtes un exemple à suivre pour d'autres clubs et une source d'inspiration pour toutes les jeunes filles qui souhaitent pratiquer ce magnifique sport* »

Daniel FONTENIAUD, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté a surenchéri : *Ces labels sont « de vrais outils de structuration » au service des clubs amateurs. C'est la mise en avant du travail effectué pour la formation des jeunes et le développement du football, afin de permettre aux jeunes de pratiquer leur sport favori, encadrés par des éducateurs diplômés !*

Nicolas a clôturé cette remise par la distribution, pour chaque label, des dotations FFF (ballons, chasubles, équipements) ainsi que les 2 paires de buts par le Crédit Agricole.



Mme Aurélie VIZET, représentant le Crédit Agricole Centre Loire, a salué le travail du club qui respecte les valeurs prônées par la FFF et qui sont très voisines de celles du Crédit Agricole.

La parole a ensuite été donnée à différents élus venus féliciter tous ceux qui ont contribué à ces belles distinctions :

- Mr le 1^{er} Adjoint de Pouges : Gilles BERTRAND
- Mr l'Adjoint aux sports et à la santé de Fourchambault : René CORBEAU

Etaient également présents : Messieurs les Présidents ou représentants des clubs Seniors : Mr Bernard SEIGNET (Pouges), Mr Claude GALLOIS (Garchizy), Mr Samuel HOUEL (Fourchambault), et Mrs Michel PINGUET, Joseph BERFORINI, Lionel ERAY membres du Comité de Direction du District.

Puis la soirée s'est terminée avec la venue du Père Noël qui a été bien généreux avec tous les joueurs et joueuses.

Un pot de l'amitié est venu conclure cette belle soirée.



District de la
Nièvre de
football



FOOT
LOISIR



Ligue
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ
de Football

FOOT EN MARCHANT

11 JANVIER 2026

Horaires : 9h45 à 12h
À COULANGES LÈS NEVERS



Coulanges
lès-Nevers



LE DISTRICT DE LA NIÈVRE DE FOOTBALL
FÊTE LA NOUVELLE ANNÉE !

VENEZ DÉCOUVRIR LE FOOTBALL EN MARCHANT,
UN SPORT CONVIVIAL OUVERT À TOUS ÂGES !

Renseignements: www.nievre.fff.fr



COMMISSION DES COMPÉTITIONS SENIORS

Réunion du 8 janvier 2026

Procès-verbal N° 20

Présidence M. Michel PINGUET

Présents : Mme Anne-Cécile SIMOES, MM. Lionel ERAY, Jean-Claude PIBOIN

Excusés : MM. Bernard MAY, Guy MARTIN

COMPÉTITIONS MASCULINES

INFORMATIONS

Rappel

- Tout match amical ainsi que les tournois doivent être déclarés au District.
Se référer au règlement de la LBFC (Atout club).

RAPPEL : à compter du 2 novembre 2025 et jusqu'à fin février 2026, les rencontres seront programmées à 14h30 et les levers de rideau à 12h00.

La commission rappelle que toute demande de report de match doit être justifiée même si accord des 2 clubs et qu'elle fixera les rencontres selon les dates chronologiquement disponibles en MR.

Le prochain tirage des Coupes Départementales (Coupe du Conseil Départemental, Coupe du District/SportComm, Coupe Alain CHARLOIS et Coupe Féminine BEAUTY SUCCESS) se déroulera le vendredi 9 janvier 2026 à 18h15 au District

1 – MATCHS NON JOUÉS

Suite à l'annulation générale des rencontres du 23 novembre 2025, la Commission repositionne l'ensemble des matchs de cette journée au dimanche 8 février 2026.

Départemental 2 poule A

FC NEVERS 2 / COSNE 3 (inversion, retour à programmation initiale) – match n° 50476.1 du 07/12/25 (terrain impratic.) – fixé au 25/01/26

Départemental 2 poule B

CERCY 1 / MOULINS 2 – match n° 50281.1 du 21/12/25 (terrain impratic.) – fixé au 01/02/2026

CORBIGNY 2 / MOULINS 2 – match n°53957956 du 14/12/25 (terrain impratic.) – fixé au 25/01/26 à 14h30

Départemental 3 poule A

VARZY 2/ TANNAY 1 – match n°50524.1 du 07/12/25 – fixé au 01/02/26

TANNAY 1 / COULANGES 3 - match n°53960230 du 14/12/25 (terrain impratic.) – A fixer

Départemental 3 poule B

COSSAYE 1 / NEVERS CHALLUY SERMOISE 3 - match n°50022.1 du 21/12/25 (terrain impratic.) – A fixer

NEVERS CHALLUY SERMOISE 3 / E. ST REVERIEN 1 CORBIGNY 3 – match n° 50026.1 du 16/11/25 – fixé au 01/02/26 à 14h30

OLYMPIQUE ST MARTIN 1 / FC DECIZE 3 – match n° 50032.1 du 23/11/25 – fixé au 08/02/26 (report intégral de la journée).

NEVERS CHALLUY SERMOISE 3 / OLYMPIQUE ST MARTIN 1 – match n° 50038.1 du 07/12/25 (terrain impratic.) – A fixer

Départemental 4 poule A

GARCHIZY FR PORT 2 / CHAULGNES 2 – match n°54694983 du 14/12/25 (terrain impratic.) – fixé au 25/01/26 à 14h30

LUTHENAY 2 / COSSAYE 2 – match n°54694982 du 14/12/25 (terrain impratic.) – fixé au 25/01/26 à 14h30

2 – COUPE DU DISTRICT SPORT COMM

Suite au forfait des équipes du CELTIC DU HT MORVAN, SAUVIGNY et de ST PERE de la Coupe du Conseil Départemental, il n'y aura pas de 1^{er} tour de la Coupe Du District, 32 équipes qualifiées directement au 2^{ème} tour (VOIR REGLEMENT PAGE 110), qui se jouera le 25/01/26.

3 – COURRIEL

- Du club de MONTIGNY acceptant l'inversion de la rencontre D3A du 21/12/25 contre Pougues 2 suite arrêté municipal. La Commission remercie le club de MONTIGNY pour sa sportivité. Match retour à Pougues.
- Du club d'ALLIGNY ST AMAND pour son tournoi seniors organisé le 03/01/26. Droits 26€.

COMPÉTITIONS FÉMININES

1 – MATCHS NON-JOUÉS

Coupe Féminine

E. AFGP 58 1 / CLAMECY 1 – match n° 51363.1 du 7 décembre 2025 – fixé au 25/01/26 (1^{ère} date MR)

Critérium Féminin poule Elite

FC NEVERS 2 / BRASSY 1 – match n°51446.1 du 14 décembre 2025 – fixé au 08/02/26

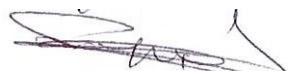
CLAMECY 1 / FC DECIZE 1 – match n°55229758 du 14 décembre 2025 (terrain impratic.) – fixé au 08/02/26

Critérium Féminin poule Consolante

ESN 58 1 / E. AFGP 58 1 – match n° 51525.1 du 14 décembre 2025 – fixé au 08/02/26 (1^{ère} date MR disponible pour les deux clubs)

PROCHAINE RÉUNION LE MERCREDI 14 JANVIER A 17H15

Le Président
PINGUET Michel



La secrétaire,
SIMOES Anne Cécile



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.



Réunion du : 8 janvier 2026 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 18

Présidence : Mme OSBERY Sylvie

Présents : M. TREPKA Nicolas
M. RAFFARD Pierre

Secrétaire de séance : Mme TENAILLE Anais

REGLEMENTS 2025/2026

CORRESPONDANCE

La Commission rappelle aux clubs que toute correspondance doit être réalisée depuis l'adresse mail officielle du club et à l'attention du Secrétariat du District.

HORAIRES DES RENCONTRES

Afin d'uniformiser la gestion des horaires d'été et d'hiver de l'ensemble des compétitions organisées par le District de la Nièvre de Football, **les coups d'envoi seront donnés à 15h (été) et 14h30 (hiver). De ce fait, les coups d'envoi des rencontres en lever de rideau se joueront à 12h30 (été) et 12h00 (hiver).**

La période hivernale s'entend du 1^{er} novembre à fin février.

REPORT DE RENCONTRES OU MODIFICATION D'HORAIRE

Equipes jeunes :

Championnats à 11 et à 8

En raison des incidences possibles comme les arbitres à prévenir et pour pouvoir être examinée au cours de la réunion du Département Technique Jeunes, **toute demande de report de match, d'inversion et la validation devra être adressée au plus tard le mercredi minuit via FOOTCLUBS.**

Toutefois une tolérance est accordée pour le football à 8 : les deux clubs pourront faire parvenir leur accord par mail le jeudi avant midi.

Pour ces championnats, toutes les demandes ne respectant pas les critères ci-dessus ne pourront être prises en compte par la Commission.

Le résultat d'un match joué à une autre date, heure ou lieu, que ceux fixés par le calendrier officiel est susceptible de non-homologation.

Les Clubs agissant sans l'autorisation du Département Technique Jeunes auront match perdu par pénalité et seront passibles des amendes qui s'y rattachent.

En cas de forfait, les clubs doivent se reporter aux règlements relatifs aux forfaits.

En cas de terrain impraticable, les clubs doivent se reporter à l'article 20 LBFC relatif aux terrains impraticables.

Pour un match non joué (hors forfaits et terrains impraticables) à la date prévue, le secrétariat du District devra en être impérativement informé par mail par le club recevant le jour même de la rencontre mais ces

deux clubs auront match perdu. Toutefois, la Commission au vu des circonstances, pourra donner match perdu à seulement l'une des deux équipes ou reprogrammera la rencontre à une nouvelle date.

1 – FOOT A 11

1.1. Matchs non joués

Coupe U15 – AS POUILLY 1 / US COULANGES 1, match n° 51373.1 du 20/12/2025.

La Commission constate le match non joué pour cause d'arrêté municipal et déplore l'envoi très tardif dudit arrêté.

La Commission inverse la rencontre et fixe cette dernière à COULANGES le 17/01/2026 à 12h (lever de rideau du match U18).

De ce fait, la Commission reporte à une date ultérieure la rencontre des 1/8èmes de finale du 17/01/2026
Vainqueur AS Pouilly – US Coulanges / FC Château Chinon Arleuf.

U18B – E. MOULINS CERCY 1 / AFGP58 2, match n° 55009674 du 20/12/2025.

La Commission constate le match non joué pour cause de terrain impraticable.

Compte tenu du calendrier de la compétition (fin de la première phase) et de l'absence d'incidence au classement, la Commission classe cette rencontre comme non jouée.

2 – TOURNOIS

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs **qu'ils doivent déclarer auprès du District leurs tournois annuels (Futsal et herbe) :**

- 10 et 11/01/2026 : tournoi Futsal du FC NEVERS (U11/U13 F et M)
- 18/01/2026 : tournoi Futsal de l'US COULANGES (U11/U13)
- 14 et 15/05/2026 : tournoi annuel de CORBIGNY (U18)
- 20 et 21/06/2026 : tournoi U7/U9/U11/U13 de GUERIGNY URZY

3 – INFORMATIONS DIVERSES

3.1. Festival U13 Pitch

En raison des conditions climatiques actuelles et annoncées, le Département Technique Jeunes **annule le 1^{er} tour du Festival U13 prévu ce samedi 10 janvier et le reporte au samedi 24 janvier 2026 (mêmes sites et mêmes horaires).**

La Présidente
Sylvie OSBERY

La Secrétaire de séance
Anaïs TENAILLE

Signature de Sylvie OSBERY
Signature d'Anaïs TENAILLE
Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.



Réunion électronique : 8 janvier 2026 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal : N° 18

Présidence : M. BERFORINI Joseph

Présents : MM. COURTAUD Gilles, RAFFARD Pierre, ROUILLERE Christian

Excusé : M. MONGIN Thierry

Secrétaire de séance : Mme TOURNOIS Cécile

1 – F.M.I.

1.1 Echec F.M.I.

Compétitions football - SENIORS M, SENIORS F, JEUNES

Le responsable officiant pour accéder à l'ouverture de l'application doit obligatoirement :

- 1) avoir : Une TABLETTE présentée par le club recevant, en bon état de fonctionnement.
- 2) avoir : le CODE Identifiant de son club et son MOT DE PASSE.

Pour accéder à une équipe ou toutes les équipes de son club, il doit avoir les droits d'accès ouverts par le Correspondant Footclubs, dans Utilisateurs Footclubs.

Il faut que cette personne soit habilitée « gestionnaire de la FMI » validée, cochée, auprès des équipes rattachées.

Suite aux informations reçues de la FFF, il est constaté que de multiples échecs ont eu lieu sur le territoire national. Il est précisé que ces échecs sont dus en majeure partie par l'utilisation d'une ancienne version de la FMI par les clubs.

Les clubs doivent impérativement utiliser la V5 de la FMI.

Comme indiqué dans son PV du 09/10/2025 et suite à de multiples communications auprès des clubs, la Commission applique à compter du 09/10/2025 une amende forfaitaire de 20€ en cas d'échec FMI lié à l'utilisation d'une ancienne version de la FMI.

RAPPEL

Une procédure est proposée par la commission qui se traduit par :

Procédure d'exception

A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier par substitution.

Modalités d'application

Lorsqu'il y a recours à la procédure d'exception, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation de consigner dans un rapport, leur propre version des faits qui ont provoqué l'échec de l'utilisation de la FMI et le recours à la procédure d'exception.

Journées des 20 et 21/12/2025

RAS

2- ABSENCE de DELEGUE / DIRIGEANT / EDUCATEUR sur le banc

Il est rappelé à tous les clubs, qu'il est obligatoire qu'un délégué/dirigeant/éducateur majeur soit renseigné sur la FMI, le cas échéant sur Feuille de match papier, et doit être présent le jour du match sur le banc de touche, sous peine de sanction financière.

Toute omission constatée, sauf cas fortuit, sur Feuille de Match, FMI, ne sera pas restituée.

Journées des 20 et 21/12/2025

U18 poule B

US COULANGES 2 / E. LA MACHINE ST BENIN 1 – match n° 51315.1

Absence de dirigeant sur le banc de COULANGES.

Conformément aux dispositions financières du DNF, la Commission inflige l'amende E.34 de 20€ au club de COULANGES, pour absence de dirigeant sur le banc.

3 – CHAMPIONNATS SENIORS

3.1 Réclamation d'après match

• DEPARTEMENTAL 1

Match N°53963408 – AS ST BENIN 1 / RC NEVERS CHALLUY SERMOISE 2 du 21/12/25

Réclamation d'après match du club de ST BENIN, régulièrement confirmée en date du 21 décembre 2025, via la messagerie officielle du club ainsi libellée :

« Je soussigné M. Roy Didier, Président du club de l'AS Saint-Benin formule une réclamation d'après match concernant la rencontre Saint-Benin/Nevers-Challuy (B) (Départemental 1), pour les raisons suivantes : Le joueur de Nevers-Challuy Ibrahim Drame (licence 9603427752) est susceptible d'avoir participé à la dernière rencontre officielle avec une équipe supérieure de son club, celle-ci ne jouant pas de match officiel le jour même ou le lendemain. »

La Commission, après étude du dossier, dit la réclamation recevable.

Vu l'article 187.1 des RG de la FFF :

1-Réclamation

La mise en cause de la qualification et/ou de la participation exclusivement des joueurs peut, même s'il n'a pas été formulé de réserves préalables sur la feuille de match, intervenir par la voie d'une réclamation

formulée, uniquement par les clubs participant à la rencontre, dans les conditions de forme, de délai et de droits fixés, pour la confirmation des réserves, par les dispositions de l'article 186.1.

Si la réclamation est recevable, le club adverse en reçoit communication par l'organisme gérant la compétition, et il peut, s'il le souhaite, formuler ses observations dans le délai qui lui est imparti.

Par ces motifs, la Commission demande au club RC NEVERS CHALLUY SERMOISE de lui faire part de ses observations sur les faits mentionnés pour le 13 janvier 2026, délai de rigueur.

4 – STATUT DES ÉDUCATEURS

CONTROLE DE PRESENCE SUR LA FEUILLE DE MATCH DE L'EDUCATEUR DECLARE EN CHARGE DE L'EQUIPE

Journée 10 du 21/12/2025

*AVS FOURCHAMBAULT : absence déclarée de l'éducateur désigné 2ème absence : Article 14 SEEF

CONTROLE PRESENCE SUR LA FEUILLE DE MATCH DE L'EDUCATEUR DECLARE EN CHARGE DE L'EQUIPE D1

* Amende relative au non-respect des obligations de diplôme (décision du Comité de Direction du 24/08/2022. Le débours de cette somme sera reversé sur le compte du club dès mise en règle vis-à-vis de l'obligation de son Educateur)

Journée 10 du 21/12/2025 - Journée 11 du 14/12/2025

AS CLAMECY 2: Mr MERLE Thomas	Amendes	2x 30 = 60.00 €
AS ST BENIN : Mr GOTTHARD Mathias	Amendes	2x 30 = 60.00 €

Le Président de séance

Joseph BERFORINI



J.BERFORINI

La Secrétaire de séance

Cécile TOURNOIS



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.

Coupe U18 Principale / Unique			Poule Unique	37
Samedi	17/01/2026	14H30		
55162027	51366.1	(U18BRASS) Ent. Esn 58 - Ent.Asgu Montigny 21 21 (U18BRASS)	Stade Banville Rue Th. De Banville 58380 LUCENAY LES AIX	
Arbitre centre	COLLIS Rayan	2547026905		
Arbitre assistant 1	BERTIN Anais	9604955760		
Arbitre assistant 2	GIRARD Florian	9602405025		
Délégué accompagnateur	BOITIER Kevin	811329691		
55162028	51367.1	(U18BRASS) Ent. La Mach - Ent.St Pierre Fc Imp 21 St Beni 21 (U18BRASS)	Stade Etienne MARETS 1 Lieu Dit Le Pre Charpin 58260 LA MACHINE	
Arbitre centre	CHEREAU Clement	2548466871		
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Délégué accompagnateur	CHEREAU Christophe	881821828		
55162029	51368.1	(U18BRASS) Ent. Moulins - St Pere 21 (U18BRASS) 21	Stade D' Espeuilles Le Bourg 58360 ST HONORE LES BAINS	
Arbitre centre	SIMON Romain	2548028778		
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55162030	51369.1	(U18BRASS) Clamecy As - Gj Afgp 58 F. 21 (CPU18) 21	Stade Tambourinette 1 Terrain Annexe Herbe Tambourinette 58500 CLAMECY	
Arbitre centre	MANORE Mathys	2548483059		
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Délégué accompagnateur	RABEUX Emmanuel	800635932		
55162031	51370.1	(U18BRASS) Coulanges - Nevers Banlay 21 Nevers Us 21 (U18BRASS)	Stade Jean Chorlet Espace Des Saules 10 Allée Pierre De Coubertin 58660 COULANGES LES NEVERS	
Arbitre centre	GUILLEREZ Tom	2547026459		
Arbitre assistant 1	KLONOWSKI Dylan	9602413482		
Arbitre assistant 2	KLONOWSKI Mathias	9603424349		
Délégué accompagnateur	ATERO Juan	891810685		
55162032	51371.1	(U18BRASS) Corbigny Cs - Fc Decize 21 (U18BRASS) 21	Stade Claude Spanoudakis 1 Rue Du Champ De Foire 58800 CORBIGNY	
Arbitre centre	GONZALEZ Loukas	2548221796		
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Coupe U15 Principale / Unique			Poule Unique	39
Samedi	17/01/2026	12H		
55162040	51373.1	(U15BRASS) Coulanges - Pouilly 1 (U15BRASS) Nevers Us 1	Stade Jean Chorlet Espace Des Saules 10 Allée Pierre De Coubertin 58660 COULANGES LES NEVERS	
Arbitre centre	KEROUACH Jassim	9602944711		
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Délégué accompagnateur	NUNES Pierre	838417064		
55327231	51630.1	(U15BRASS) Ent. St Benin - Corbigny Cs 1 (U15BRASS) La Mac 1	Stade Etienne MARETS 1 Lieu Dit Le Pre Charpin 58260 LA MACHINE	
Arbitre centre	BESSIERE Marius	9603267316		
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				

Coupe U15 Principale / Unique			Poule Unique	39
Samedi	17/01/2026	12H		
55327234	51633.1	(U15BRASS) Ent. Clamecy - St Pere 1 (U15BRASS) Varzy 1		Stade Tambourinette 1 Terrain Annexe Herbe Tambourinette 58500 CLAMECY
Arbitre centre		CAMUSAT Baptiste	9602365907	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
Délégué accompagnateur		CLERE David	815217388	
Samedi	17/01/2026	14H30		
55327228	51627.1	(U15BRASS) - Nevers Fc 1 (U15BRASS) Ent.Marzy/Rcnncs/Coul 1		Stade De La Simonnerie Rue De La Simonnerie 58180 MARZY
Arbitre centre		VILLIERS Nolann	9604458788	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55327229	51628.1	(U15BRASS) Vauzelles - Fc Decize 1 (U15BRASS) A.S.A. 1		Stade De Francheville Rue Du Stade 58640 VARENNES VAUZELLES
Arbitre centre		TOBAL Samuel	2547775199	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55327230	51629.1	(U15BRASS) Ent.St Pierre - Ent. Esn 58 1 (U15BRASS) Fc Imp 1		Stade Du Panama 1 Rue De Beaudrillon 58240 ST PIERRE LE MOUTIER
Arbitre centre		WINCKLER Renaud	2547111574	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55327232	51631.1	(U15BRASS) Ent. Premery - Nevers Banlay 1 Guerign 1 (U15BRASS)		Stade Robert Gomez 1 Route De Cervenon 58700 PREMERY
Arbitre centre		LESCUREUX Tymeo	9603453413	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
55327233	51632.1	(CPU15PRI) Gj Afgp 58 F. 1- Cosne Ucs Football 1 (U15BRASS)		Stade Robert Bacquelin 1 Quai De Loire 58600 FOURCHAMBAULT
Arbitre centre		FERNANDES DA MARTA Alban	2548217423	
Arbitre assistant 1				
Arbitre assistant 2				
?	55327235	51634.1 (U15BRASS) Pouilly 1- Chateau Arleuf 1 (U15BRASS)		Stade Malaga N°1 Cd 243 58150 POUILLY SUR LOIRE
		Arbitre centre		
		Arbitre assistant 1		
		Arbitre assistant 2		
?	55327236	51635.1 (U15BRASS) Coulanges - Chateau Arleuf 1 Nevers Us 1 (U15BRASS)		Stade Jean Chorlet Espace Des Saules 10 Allée Pierre De Coubertin 58660 COULANGES LES NEVERS
		Arbitre centre		
		Arbitre assistant 1		
		Arbitre assistant 2		

Départemental 1 Sport Comm / Unique			Poule Unique			1
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
53963406	50587.1	21/12/2025 Clamecy As 2 - Garchizy As 2	1 - 2		21/12/2025 18:00	F
53963407	50588.1	21/12/2025 Corbigny Cs 1 - C.E. Imphy 1	3 - 0		21/12/2025 16:47	F
53963408	50589.1	21/12/2025 St Benin A.S. 1 - Nevers-Challuy-Sermo 2	0 - 0		21/12/2025 16:50	F
53963409	50590.1	21/12/2025 Moulins 1 - Charrin 1	1 - 1		21/12/2025 16:54	F
53963410	50591.1	21/12/2025 Pouges 1 - Fourchambault Av.S 1	9 - 1		21/12/2025 18:55	F
Départemental 2 / Unique			Poule A			3
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
53960102	50466.1	21/12/2025 Varzy 1 - Marzy 1	4 - 3		21/12/2025 19:00	F
Départemental 2 / Unique			Poule B			2
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
53957951	50279.1	21/12/2025 Chateau Arleuf 1 - St Eloi 1	4 - 3		21/12/2025 18:25	F
Départemental 3 / Unique			Poule A			5
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
53960204	50502.1	21/12/2025 F.C Imphy 1 - Tannay 1	2 - 1		21/12/2025 17:00	F
53960224	50522.1	21/12/2025 Montigny Amognes 1 - Pouges 2	0 - 0		21/12/2025 18:00	F
Départemental 3 / Unique			Poule B			4
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
53956309	50001.1	21/12/2025 Ent. St Reverien Cor 1 - St Martin Olympique 1	3 - 0		21/12/2025 17:00	F
Départemental 4 / 1			Poule A			6
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
54694972	50969.1	21/12/2025 Us Chateauneuf 1 - Luthenay 2	7 - 2		21/12/2025 17:00	F
Départemental 4 / 1			Poule B			7
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
54692476	50890.1	21/12/2025 Celtic Ht Morvan 1 - Luzy 2	1 - 3		21/12/2025 17:00	F
Championnat U18 / Automne 2			Poule A			33
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
55008898	51179.1	20/12/2025 Ent. Esn 58 21 - Ent.St Pierre Fc Imp 21	0 - 4		20/12/2025 16:36	F
55008930	51193.1	20/12/2025 Clamecy As 21 - Coulanges Nevers Us 21	0 - 9		20/12/2025 16:57	F
55008982	51205.1	20/12/2025 Vauzelles A.S.A. 22 - St Pere 21	10 - 0		20/12/2025 20:39	F
Championnat U18 / Automne 2			Poule B			34
Match	Code	Date match	Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm. Arr été
55009646	51288.1	20/12/2025 Corbigny Cs 21 - Fc Decize 21	2 - 5		20/12/2025 15:31	F
55009857	51315.1	20/12/2025 Coulanges Nevers Us 22 - Ent. La Mach St Beni 21	1 - 8		20/12/2025 16:32	F

Coupe Du Conseil Départemental / Unique			Unique	12				
Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr
55161573	51350.1	21/12/2025 Luthenay 1 - Alligny St Amand Fc 1				6 - 1	21/12/2025 17:00	
Coupe U15 Principale / Unique			Poule Unique	39				
Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts	Date saisie	Comm.	Arr
55162039	51372.1	20/12/2025 Corbigny Cs 1 - Ent. Chatillon 1				5 - 1	20/12/2025 17:16	

Départemental 1 Sport Comm / Unique		Poule Unique		440697						1		
-------------------------------------	--	--------------	--	--------	--	--	--	--	--	---	--	--

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Corbigny Cs 1	26	10	8	2	0	0	0	0	0	29	5	24
2 St Benin A.S. 1	21	10	6	3	1	0	0	0	0	17	6	11
3 Nevers-Challuy-Sermo 2	19	10	6	1	3	0	0	0	0	17	18	-1
4 Pougues 1	17	10	5	2	3	0	0	0	0	25	15	10
5 Garchizy As 2	17	10	5	2	3	0	0	0	0	28	23	5
6 Moulins 1	16	10	4	4	2	0	0	0	0	23	12	11
7 Vauzelles A.S.A. 3	13	10	4	1	5	0	0	0	0	12	13	-1
8 Esn 58 1	12	10	4	0	6	0	0	0	0	22	14	8
9 C.E. Imphy 1	12	10	3	3	4	0	0	0	0	22	25	-3
10 Clamecy As 2	9	10	3	0	7	0	0	0	0	16	23	-7
11 Charrin 1	8	10	2	2	6	0	0	0	0	13	18	-5
12 Fourchambault Av.S 1	0	10	0	0	10	0	0	0	0	6	58	-52

Départemental 2 / Unique		Poule A		440698						3		
--------------------------	--	---------	--	--------	--	--	--	--	--	---	--	--

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Coulanges Nevers Us 2	23	9	7	2	0	0	0	0	0	35	9	26
2 Varzy 1	19	10	6	1	3	0	0	0	0	21	17	4
3 Garchi.Portug 1	18	9	5	3	1	0	0	0	0	27	19	8
4 Pouilly 1	15	9	5	0	4	0	0	0	0	17	8	9
5 Nevers Fc 2	15	8	5	0	3	0	0	0	0	25	16	9
6 Chaulgnes F.C. 1	12	9	3	3	3	0	0	0	0	18	19	-1
7 Cosne Ucs Football 3	11	8	4	0	3	1	0	0	0	13	14	-1
8 Alligny St Amand Fc 1	9	9	3	0	6	0	0	0	0	19	27	-8
9 Marzy 1	8	9	2	2	5	0	0	0	0	20	34	-14
10 Narcy F.C. 1	7	9	2	1	6	0	0	0	0	11	28	-17
11 Nevers Banlay 2	2	9	0	2	7	0	0	0	0	15	30	-15
12 St Pere 1	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Départemental 2 / Unique		Poule B		440698						2		
--------------------------	--	---------	--	--------	--	--	--	--	--	---	--	--

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Luthenay 1	24	10	7	3	0	0	0	0	0	30	9	21
2 Esn 58 2	23	10	7	2	1	0	0	0	0	24	11	13
3 Luzy 1	22	10	7	1	2	0	0	0	0	29	9	20
4 La Machine Uf 2	17	10	5	2	3	0	0	0	0	24	19	5
5 St Eloi 1	16	10	5	1	4	0	0	0	0	23	22	1
6 Cercy Us 1	16	9	5	1	3	0	0	0	0	20	12	8
7 St Pierre Us 1	11	10	3	2	5	0	0	0	0	21	21	0
8 Corbigny Cs 2	10	9	3	1	5	0	0	0	0	15	21	-6
9 Moulins 2	8	8	2	2	4	0	0	0	0	14	22	-8
10 Ent. Moux Brassy 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	10	38	-28
11 Chateau Arleuf 1	7	10	2	1	7	0	0	0	0	12	24	-12
12 C.S. Chantenois 1	4	10	1	1	8	0	0	0	0	14	28	-14

Départemental 3 / Unique		Poule A		440699						5		
--------------------------	--	---------	--	--------	--	--	--	--	--	---	--	--

Classement automatique	Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Pougues 2	22	8	7	1	0	0	0	0	0	26	5	21
2 Donzy 1	19	8	6	1	1	0	0	0	0	33	9	24
3 Montigny Amognes 1	16	8	4	4	0	0	0	0	0	20	10	10
4 Marzy 2	11	8	3	2	3	0	0	0	0	20	29	-9
5 Guerigny Urzy A.S. 2	10	8	3	1	4	0	0	0	0	15	21	-6
6 Premery 1	10	8	3	1	4	0	0	0	0	22	23	-1
7 F.C Imphy 1	10	8	3	1	4	0	0	0	0	12	19	-7
8 Coulanges Nevers Us 3	7	7	2	1	4	0	0	0	0	15	20	-5
9 Tannay 1	1	6	0	1	5	0	0	0	0	9	21	-12
10 Varzy 2	1	7	0	1	6	0	0	0	0	6	21	-15

Départemental 3 / Unique		Poule B										440699			4	
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff			
1	Fc Decize 3	22	8	7	1	0	0	0	0	0	41	5	36			
2	Chatillon 1	14	8	4	2	2	0	0	0	0	26	9	17			
3	Ent. St Reverien Cor 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	18	15	3			
4	St Seine 1	13	8	4	1	3	0	0	0	0	21	24	-3			
5	Nevers-Challuy-Sermo 3	12	5	4	0	1	0	0	0	0	18	3	15			
6	Lormes Us 1	12	8	4	0	4	0	0	0	0	24	26	-2			
7	C.E. Imphy 2	9	8	3	0	5	0	0	0	0	19	22	-3			
8	St Martin Olympique 1	8	7	2	2	3	0	0	0	0	17	18	-1			
9	Charrin 2	4	8	1	1	6	0	0	0	0	11	24	-13			
10	A.S. Cossaye 1	-2	7	0	0	6	1	1	0	0	7	56	-49			

Départemental 4 / 1		Poule A										440700			6	
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff			
1	Us Chateauneuf 1	24	8	8	0	0	0	0	0	0	75	9	66			
2	Garchi.Portug 2	15	6	5	0	1	0	0	0	0	42	11	31			
3	Chaulgnes F.C. 2	13	6	4	1	1	0	0	0	0	22	10	12			
4	Marzy 3	11	7	4	0	2	1	0	0	0	31	20	11			
5	Druy Beard 2	6	7	2	0	5	0	0	0	0	7	53	-46			
6	E. Garch. Poug. Four 3	5	7	2	1	2	2	0	0	0	17	32	-15			
7	Luthenay 2	4	6	1	1	4	0	0	0	0	12	24	-12			
8	U.S. De Sauvigny Les 1	3	7	1	1	5	0	1	1	0	9	43	-34			
9	A.S. Cossaye 2	0	6	1	0	2	3	0	0	0	3	16	-13			
10	F.C Imphy 2	FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		

Départemental 4 / 1		Poule B										440700			7	
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff			
1	Cercy Us 2	21	7	7	0	0	0	0	0	0	23	2	21			
2	Druy Beard 1	19	7	6	1	0	0	0	0	0	26	6	20			
3	Esn 58 3	15	7	5	0	2	0	0	0	0	21	12	9			
4	Luzy 2	14	7	4	2	1	0	0	0	0	14	7	7			
5	Chatillon 2	8	7	2	2	3	0	0	0	0	7	10	-3			
6	Chateau Arleuf 2	7	7	2	1	4	0	0	0	0	14	14	0			
7	Celtic Ht Morvan 1	2	7	1	0	5	1	0	0	0	8	19	-11			
8	Ent.Moux/Brassy2 2	1	7	1	0	4	2	0	0	0	16	25	-9			
9	Ent. St Saulg Moul 1	1	8	1	0	7	0	2	0	0	5	39	-34			

Critérium Féminin / 1		Poule A										440702			9	
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff			
1	Clamecy As 1	15	5	5	0	0	0	0	0	0	26	2	24			
2	Nevers Fc 2	9	5	3	0	2	0	0	0	0	31	9	22			
3	Guerigny Urzy A.S. 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	11	25	-14			
4	Varzy 1	-1	5	0	0	4	1	0	0	0	1	33	-32			

Critérium Féminin / 1		Poule B										440702			10	
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff			
1	Ent. Corbigny Chatea 1	15	5	5	0	0	0	0	0	0	36	3	33			
2	Brassy 1	7	5	2	1	2	0	0	0	0	15	23	-8			
3	St Reverien 1	6	5	2	0	3	0	0	0	0	9	17	-8			
4	Ent. Afgp58 1	1	5	0	1	4	0	0	0	0	5	22	-17			

Critérium Féminin / 1		Poule C										440702			11	
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff			
1	Coulanges Nevers Us 1	15	5	5	0	0	0	0	0	0	32	7	25			
2	Fc Decize 1	10	5	3	1	1	0	0	0	0	17	10	7			
3	Esn 58 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	11	20	-9			
4	Charrin 1	1	5	0	1	4	0	0	0	0	5	28	-23			

Critérium Féminin / 2		Poule Consolante		440702		41							
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Guerigny Urzy A.S. 1		3	1	1	0	0	0	0	0	0	5	1	4
2 Charrin 1		3	1	1	0	0	0	0	0	0	3	0	3
3 Ent. Afgp58 1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Esn 58 1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5 St Reverien 1		0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	3	-3
6 Varzy 1		0	1	0	0	1	0	0	0	0	1	5	-4
Critérium Féminin / 2		Poule Elite		440702		40							
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Coulanges Nevers Us 1		1	1	0	1	0	0	0	0	0	4	4	0
2 Ent. Corbigny Chatea 1		1	1	0	1	0	0	0	0	0	4	4	0
3 Brassy 1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4 Clamecy As 1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5 Fc Decize 1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
6 Nevers Fc 2		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Championnat U18 / Ancienne Phase		Poule A		442074		17							
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Nevers Banlay 21		6	2	2	0	0	0	0	0	0	16	0	16
2 Vauzelles A.S.A. 22		6	2	2	0	0	0	0	0	0	37	2	35
3 Clamecy As 21		6	3	2	0	1	0	0	0	0	20	6	14
4 Ent.St Pierre Fc Imp 21		0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	23	-23
5 St Pere 21		0	2	0	0	2	0	0	0	0	2	44	-42
Championnat U18 / Ancienne Phase		Poule B		442074		16							
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Fc Decize 21		6	2	2	0	0	0	0	0	0	12	2	10
2 Ent.Asgu Montigny 21		4	3	1	1	1	0	0	0	0	5	3	2
3 Gj Afgp 58 F. 22		4	3	1	1	1	0	0	0	0	4	7	-3
4 Ent. La Mach St Beni 21		3	2	1	0	1	0	0	0	0	3	7	-4
5 Ent. Esn 58 21		-1	2	0	0	2	0	1	1	0	0	5	-5
Championnat U18 / Ancienne Phase		Poule C		442074		15							
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Corbigny Cs 21		4	2	1	1	0	0	0	0	0	9	0	9
2 Coulanges Nevers Us 21		1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
3 Ent. Moulins 21		0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	9	-9
4 Ent. Rcnsc Marzy 21		FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Championnat U18 / Automne 2		Poule A		442074		33							
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1 Coulanges Nevers Us 21		15	5	5	0	0	0	0	0	0	60	0	60
2 Vauzelles A.S.A. 22		15	5	5	0	0	0	0	0	0	32	3	29
3 Clamecy As 21		12	6	4	0	2	0	0	0	0	23	16	7
4 Ent.Asgu Montigny 21		8	6	3	0	2	1	0	0	0	12	10	2
5 Ent.St Pierre Fc Imp 21		6	6	2	0	4	0	0	0	0	13	26	-13
6 Ent. Esn 58 21		3	6	1	0	5	0	0	0	0	8	25	-17
7 St Pere 21		0	6	0	0	6	0	0	0	0	4	72	-68

Championnat U18 / Automne 2		Poule B		442074								34		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff	
1 Fc Decize 21		15	6	5	0	1	0	0	0	0	55	6	49	
2 Nevers Banlay 21		15	6	5	0	1	0	0	0	0	28	10	18	
3 Corbigny Cs 21		15	6	5	0	1	0	0	0	0	24	6	18	
4 Ent. La Mach St Beni 21		6	6	2	0	4	0	0	0	0	21	29	-8	
5 Coulanges Nevers Us 22		6	6	2	0	4	0	0	0	0	10	46	-36	
6 Gj Afgp 58 F. 22		3	5	1	0	4	0	0	0	0	5	23	-18	
7 Ent. Moulins 21		-1	5	0	0	4	1	0	0	0	7	30	-23	
Championnat U15 / Bassage Automne		Poule D1		442075								18		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff	
1 Nevers Fc 1		24	10	8	0	2	0	0	0	0	63	13	50	
2 Cosne Ucs Football 1		23	10	8	0	2	0	1	1	0	53	19	34	
3 Nevers Banlay 1		18	10	6	0	4	0	0	0	0	40	38	2	
4 Fc Decize 1		13	10	4	1	5	0	0	0	0	33	27	6	
5 Vauzelles A.S.A. 1		7	10	2	1	7	0	0	0	0	18	41	-23	
6 Gj Afgp 58 F. 2		3	10	1	0	9	0	0	0	0	6	75	-69	
Championnat U15 / Bassage Automne		Poule D2a		442075								21		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff	
1 Nevers Fc 2		21	8	7	0	1	0	0	0	0	60	5	55	
2 Coulanges Nevers Us 1		15	8	5	0	3	0	0	0	0	36	18	18	
3 Pouilly 1		15	8	5	0	3	0	0	0	0	14	32	-18	
4 Ent.Marzy/Rcncs/Coul 1		9	8	3	0	5	0	0	0	0	14	21	-7	
5 St Pere 1		0	8	0	0	8	0	0	0	0	3	51	-48	
Championnat U15 / Bassage Automne		Poule D2b		442075								20		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff	
1 Fc Decize 2		18	6	6	0	0	0	0	0	0	30	4	26	
2 Ent. St Benin La Mac 1		12	6	4	0	2	0	0	0	0	22	13	9	
3 Ent. Esn 58 1		6	6	2	0	4	0	0	0	0	12	15	-3	
4 Ent.St Pierre Fc Imp 1		0	6	0	0	6	0	0	0	0	7	39	-32	
Championnat U15 / Bassage Automne		Poule D2c		442075								19		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff	
1 Ent. Clamecy Varzy 1		19	8	6	1	1	0	0	0	0	21	9	12	
2 Chateau Arleuf 1		18	8	6	0	2	0	0	0	0	33	6	27	
3 Corbigny Cs 1		13	8	4	1	3	0	0	0	0	29	13	16	
4 Ent. Chatillon 1		9	8	3	0	5	0	0	0	0	22	17	5	
5 Ent. Premery Guerigny 1		-2	8	0	0	6	2	0	0	0	5	65	-60	
Championnat U13 D1 / Brassage Automne		Poule D1		442076								22		
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff	
1 Vauzelles A.S.A. 1		30	10	10	0	0	0	0	0	0	81	5	76	
2 Cosne Ucs Football 1		21	10	7	0	3	0	0	0	0	57	15	42	
3 Gj Afgp 58 F. 1		21	10	7	0	3	0	0	0	0	40	23	17	
4 Fc Decize 1		10	10	3	1	6	0	0	0	0	42	56	-14	
5 Nevers-Challuy-Sermo 2		7	10	2	1	7	0	0	0	0	17	68	-51	
6 Ent. Fccca Lormes 1		0	10	0	0	10	0	0	0	0	7	77	-70	

Championnat U13 D2 / Brassage Automne		Poule D2a		442077						27			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Nevers Fc 1		24	10	8	0	2	0	0	0	0	53	11	42
2 Gj Afgp 58 F. 2		22	10	7	1	2	0	0	0	0	41	16	25
3 Coulanges Nevers Us 1		19	10	6	1	3	0	0	0	0	36	23	13
4 Nevers Banlay 1		16	10	5	1	4	0	0	0	0	55	47	8
5 Chaulnes-La Charite 1		6	10	2	0	8	0	0	0	0	21	71	-50
6 Pouilly 2		0	10	0	1	8	1	0	0	0	14	52	-38
Championnat U13 D2 / Brassage Automne		Poule D2b		442077						23			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Clamecy As 1		24	8	8	0	0	0	0	0	0	84	7	77
2 Cosne Ucs Football 2		18	8	6	0	2	0	0	0	0	79	9	70
3 Ent. Alligny St Pere 1		12	8	4	0	4	0	0	0	0	35	34	1
4 Varzy 1		3	8	1	0	7	0	0	0	0	12	77	-65
5 Pouilly 1		3	8	1	0	7	0	0	0	0	12	95	-83
Championnat U13 D2 / Brassage Automne		Poule D2c		442077						26			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Vauzelles A.S.A. 2		30	10	10	0	0	0	0	0	0	106	6	100
2 Ent. St Eloi Guerigny 1		22	10	7	1	2	0	0	0	0	41	49	-8
3 Nevers Fc 2		15	10	5	0	5	0	0	0	0	30	35	-5
4 Marzy 1		13	10	4	1	5	0	0	0	0	24	28	-4
5 St Pierre Us 1		9	10	3	0	7	0	0	0	0	34	47	-13
6 F.C Imphy 1		-4	10	0	0	8	2	2	2	0	5	75	-70
Championnat U13 D2 / Brassage Automne		Poule D2d		442077						28			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Corbigny Cs 1		21	8	7	0	1	0	0	0	0	61	8	53
2 St Benin A.S. 1		18	8	6	0	2	0	0	0	0	39	13	26
3 Gj Afgp 58 F. 3		15	8	5	0	3	0	0	0	0	22	19	3
4 Premery 1		3	8	1	0	7	0	0	0	0	12	51	-39
5 Fc Decize 2		3	8	1	0	7	0	0	0	0	8	51	-43
6 Lormes Us 1		FG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Championnat U13 D2 / Brassage Automne		Poule D2e		442077						24			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Esn 58 1		27	10	9	0	1	0	0	0	0	50	19	31
2 Ent. Assb-Montigny 2		24	10	8	0	2	0	0	0	0	67	15	52
3 Ent Cercy 1		16	10	5	1	4	0	0	0	0	52	29	23
4 Corbigny Cs 2		9	10	3	0	7	0	0	0	0	32	68	-36
5 La Machine Uf 1		8	10	3	1	4	2	0	0	0	25	30	-5
6 Charrin 1		2	10	1	0	8	1	0	0	0	12	77	-65
Critérium U13fU16f / Brassage Automne		Poule U13f-U16f		442117						29			
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1 Nevers Fc 1		18	6	6	0	0	0	0	0	0	48	3	45
2 Gj Afgp 58 F. 1		9	5	3	0	2	0	0	0	0	44	5	39
3 Clamecy As 1		6	5	2	0	3	0	0	0	0	14	19	-5
4 Corbigny Cs 1		0	6	0	0	6	0	0	0	0	1	80	-79

Critérium Vétérans Alain Charlois / Unique		Poule Unique		445203				31					
Classement automatique		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	PO	P1	BP	BC	Diff
1	Cosne Ucs Football 1	12	5	4	0	1	0	0	0	0	41	18	23
2	C.S. Corbigeois 1	12	4	4	0	0	0	0	0	0	20	4	16
3	Entrainis 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	17	12	5
4	Coulanges Nevers Us 1	9	4	3	0	1	0	0	0	0	30	17	13
5	Vauzelles A.S.A. 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	32	19	13
6	E. Pougues Four Garc 1	9	5	3	0	2	0	0	0	0	16	24	-8
7	La Charite Us 1	6	4	2	0	2	0	0	0	0	40	19	21
8	Clamecycoise A.S. 1	6	4	2	0	2	0	0	0	0	37	17	20
9	St Eloi 1	3	5	1	0	4	0	0	0	0	11	44	-33
10	Premery 1	3	4	1	0	2	1	0	0	0	4	47	-43
11	Alligny St Amand Fc 1	3	5	1	0	3	1	0	0	0	22	25	-3
12	La Machine Uf 1	0	4	0	0	4	0	0	0	0	5	29	-24